



Société immobilière du Canada
Canada Lands Company

Rapport environnemental, social et de gouvernance *2023/24*





**Façonner les lieux
et les espaces,
*ensemble.***

6 Mot du PDG	16 Faits saillants ESG 2023/24
8 À propos du rapport	18 Gouvernance ESG
9 Comment lire ce rapport	19 Groupes de travail nationaux propres à certains sujets
11 À propos de la Société immobilière du Canada	20 Priorités ESG 22 Logement abordable 26 Climat 36 Approvisionnement diversifié 38 Équité, diversité et inclusion 40 Collaboration avec les peuples autochtones 42 Santé et sécurité psychologiques
12 Feuille de route ESG	
14 Ambitions et objectifs ESG	44 Regard vers l'avenir
	46 Annexes 48 Définitions des termes 50 Tableaux de données



Mot du PDG

Je suis très heureux de présenter le premier Rapport environnemental, social et de gouvernance (ESG) de la Société immobilière du Canada limitée (SICL) et ses filiales (collectivement, la Société). Ce rapport comporte une nouvelle feuille de route et met l'accent sur les initiatives ESG menées par la SICL. Ce rapport permettra d'appliquer l'incidence mesurée et les résultats de la SICL à l'ensemble de l'organisation, ainsi qu'aux collectivités où elle mène ses activités.

Le lien entre le rendement ESG et le mandat de la Société en tant que société d'État fédérale est un aspect important de l'objectif général visant à répondre aux besoins changeants de la population canadienne et de l'actionnaire de la SICL, le gouvernement du Canada. Le rapport ESG 2023/24 de la Société présente des priorités qui s'arriment aux objectifs du gouvernement fédéral et a pour but de renforcer et de soutenir les initiatives du plan stratégique de la Société. Ces priorités comprennent six domaines :

Logement abordable

Climat

Approvisionnement diversifié

Équité, diversité et inclusion

Collaboration avec les peuples autochtones

Santé et sécurité psychologiques

Plusieurs de ces priorités sont intégrées aux activités de la SICL depuis des années, et cette nouvelle feuille de route offre des possibilités d'amplifier et d'étendre les pratiques ESG existantes. Partout au pays, les équipes s'engagent à adopter cette nouvelle feuille de route ESG et à continuer d'offrir une valeur à long terme aux Canadiens et aux Canadiennes.

Notre premier rapport ESG présente les ambitions, les objectifs et les données de référence pour les six domaines prioritaires. De plus, il sert de fondation aux progrès basés sur des données probantes dans la mise en œuvre de ses priorités au moyen de collecte de données de référence qui seront utilisées aux fins de suivi et de production de rapports.

En tant que société d'État fédérale, la SICL se conforme aux recommandations du Groupe de travail sur l'information financière relative aux changements climatiques (GTIFCC) et aux normes de l'International Sustainability Standards Board (ISSB). En 2022, la Société a adopté le cadre de travail du GTIFCC dans ses processus de production de rapports d'entreprise et de planification. La Société s'efforce aussi de soutenir la transition du gouvernement du Canada vers des activités carboneutres

et résilientes au climat en se conformant aux engagements de la Stratégie pour un gouvernement vert pour l'atteinte de la carboneutralité d'ici 2050.

En 2023/24, la Société s'est engagée à atteindre la carboneutralité d'ici 2050 et a adhéré au Défi carboneutre, une initiative de lutte aux changements climatiques par la réduction des émissions de gaz à effet de serre et par la promotion d'une amélioration générale de la durabilité organisationnelle. La Société prévoit rendre compte de ses progrès chaque année.

Avec ses rapports ESG, la SICL veut démontrer sa responsabilisation et sa transparence dans ses efforts en faveur de changements significatifs en matière d'environnement, dans l'augmentation de son impact social et dans la poursuite de gains financiers et non financiers pour la population canadienne. Je tiens à remercier chaleureusement les équipes de la SICL pour leur engagement et leur passion dans la mise en œuvre d'un changement positif d'une telle importance.

Sincères salutations,

Stéphan Déry

Président-directeur général

À propos du rapport

Depuis 2018, la SICL rend compte annuellement de sa responsabilité sociale d'entreprise (RSE) par une approche de tableau d'évaluation équilibré. Dans ce rapport, nous effectuons une transition vers le signalement basé sur les facteurs ESG, conformément à la feuille de route ESG de la Société. La Société fait le suivi de ses progrès et de sa conformité à des normes internationales comme celles du Sustainability Accounting Standards Board (SASB), qui fait partie de l'International Sustainability Standards Board (ISSB) et de la Global Reporting Initiative (GRI) ainsi qu'aux objectifs de développement durable (ODD).

Auparavant, les rapports sur la responsabilité sociale d'entreprise de la Société comprenaient les indicateurs et les résultats des initiatives pour un milieu de travail sain, de l'engagement auprès des municipalités et des collectivités,

des partenariats avec les peuples autochtones, de la durabilité environnementale, des collectivités inclusives et de la viabilité financière. À présent, la Société s'est fixé des objectifs quantitatifs pour les six priorités ESG décrites dans ce rapport, parallèlement à des ambitions qualitatives, afin d'orienter ses activités et sa divulgation pour les prochaines années et au-delà. Ce rapport ESG, qui couvre nos activités dans l'ensemble du Canada, présente les objectifs fixés pour les priorités ESG et donne un aperçu du rendement et de la gestion de la Société en regard de ces priorités.

Ce rapport comprend une partie qui est harmonisée avec le GTIFCC qui établit la base d'une possible transition vers l'ISSB S2, ou vers les futures normes du Conseil canadien des normes d'information sur la durabilité (CCNID).

Comment lire ce rapport

La section de ce rapport portant sur la feuille de route ESG décrit en détail les six priorités ESG de la Société, en précisant la nature des ambitions, des objectifs, des indicateurs de rendement clés (IRC) et des initiatives stratégiques, avec des exemples de mise en œuvre par la Société. Voici quelques termes et leurs définitions :

- **Priorités ESG** : Domaines clés déterminés au cours du dernier exercice d'évaluation de l'importance relative en fonction de l'importance stratégique, de l'urgence et des efforts requis pour y répondre.
- **Ambitions** : Engagements qualitatifs représentant les objectifs d'entreprise de la Société pour chaque priorité ESG au cours des deux à cinq prochaines années.
- **Objectifs** : Représentations quantitatives des ambitions pour les deux à cinq prochaines années et au-delà.
- **IRC** : Mesures quantitatives des résultats qui illustrent les progrès par rapport aux ambitions et aux objectifs.

- **Initiatives stratégiques** : Façons de réaliser les ambitions définies, souvent regroupées sous un sujet.
- **Objectifs de développement durable (ODD)** : Adoptés par les Nations Unies en 2015 comme un appel à l'action universel pour mettre fin à la pauvreté, protéger la planète et faire en sorte que tous les peuples connaissent la paix et la prospérité d'ici à 2030. Ces objectifs reconnaissent qu'une action dans un domaine aura une incidence sur les résultats dans un autre, et qu'en matière d'aménagement, il faut trouver un juste équilibre entre la durabilité environnementale, sociale et économique.

La page des faits saillants souligne les progrès considérables réalisés sur les priorités ESG au cours de l'année. La section sur la gouvernance décrit les structures de responsabilisation établies par la Société pour promouvoir son ambition globale en matière d'ESG, et comprend des renseignements supplémentaires dans chaque section sur les priorités ESG. De plus amples renseignements sur les initiatives propres à certains sujets sont inclus dans les sections sur les priorités ESG et le GTIFCC.



À propos de la Société immobilière du Canada

La Société immobilière du Canada limitée (SICL) est une société d'État fédérale autofinancée qui présente ses résultats au Parlement du Canada par l'entremise du ministre des Services publics et de l'Approvisionnement. La SICL est une société régie par la *Loi canadienne sur les sociétés par actions* incluse dans la partie 1 de l'annexe III de la *Loi sur la gestion des finances publiques*, et un mandataire de Sa Majesté. La SICL possède les trois filiales en propriété exclusive suivantes :

- La Société immobilière du Canada CLC limitée est une société d'État non mandataire qui exerce les principales activités immobilières de la Société dans toutes les régions du Canada et qui possède et exploite la Tour nationale du Canada (Tour CN) à Toronto, en Ontario.
- La Société du Vieux-Port de Montréal Inc. est responsable de la gestion du Vieux-Port de Montréal (VPM) et du Centre des sciences de Montréal (CSM).
- Parc Downsview Park Inc. possède et gère le Parc Downsview et aménage les terrains de Downsview.

Forte d'un excellent bilan, la Société a démontré qu'elle possède l'expertise nécessaire pour répondre aux besoins des Canadiens et des Canadiennes. Par l'entremise de ses filiales, la Société transforme les anciennes propriétés du gouvernement du Canada selon les résultats de mobilisations communautaires et les réintègre stratégiquement dans les collectivités, tout en assurant leur durabilité et leur viabilité commerciale. La SICL investit dans certaines des attractions touristiques les plus renommées qu'elle possède et supervise à Toronto et à Montréal. Ces attractions touristiques offrent à la population canadienne et aux visiteurs des expériences canadiennes incontournables.

Depuis 1995, la SICL a rapporté plus de 1,3 milliard de dollars au gouvernement du Canada sous la forme de dividendes déclarés, de paiement de terrains excédentaires achetés au gouvernement fédéral et d'impôts sur le résultat versés.

Feuille de route ESG

En 2023, la Société a établi la feuille de route ESG en tant qu'élément clé de son plan stratégique. La feuille de route accroît la responsabilisation de la Société à l'égard de la population canadienne tout en honorant les engagements décrits dans le plan.

La feuille de route a été élaborée dans le cadre d'un vaste processus basé sur un exercice d'évaluation de l'importance relative, qui a évalué les sujets ESG en fonction de leur importance pour l'actionnaire de la Société, le gouvernement du Canada, et en fonction des domaines dans lesquels la SICL peut tirer parti de son influence, ainsi que de leurs répercussions potentielles sur les activités de la Société. L'importance pour les parties prenantes a été évaluée au moyen d'une analyse des priorités et des politiques du gouvernement, y compris la **Stratégie pour un gouvernement vert du gouvernement du Canada** et les lettres d'attentes de la SICL. Par ailleurs, les répercussions sur les activités ont été déterminées au moyen de vastes mobilisations à l'échelle de la Société et d'une analyse des risques et des possibilités que peuvent représenter certains sujets ESG.

Ce processus a conduit à six priorités. Bien que la Société déploie depuis longtemps des efforts sur ces questions, la feuille de route ESG table sur le travail déjà effectué, rend opérationnels les éléments ESG de son plan stratégique et officialise son engagement à l'égard des facteurs ESG. Cet engagement, approuvé par le Conseil d'administration de la Société en 2023, spécifie les domaines prioritaires ESG dans lesquels la Société peut et devrait avoir le plus d'incidence, ainsi que les ambitions et les objectifs connexes qui devraient guider ses activités au cours des deux à cinq prochaines années et au-delà.

Autres domaines d'intérêt

Outre les six priorités ESG, la Société porte son attention sur d'autres enjeux. Le processus d'évaluation de l'importance relative a révélé plusieurs domaines importants. La Société suit déjà activement les enjeux à surveiller. Les « enjeux essentiels » sont des questions qui font l'objet d'une gestion active et qui seront traitées dans le cadre de politiques et de processus établis.

Lorsque l'exécution de nos priorités ESG existantes aura bien progressé et que nos objectifs seront presque atteints, nous allons transférer ces priorités dans notre liste d'enjeux essentiels, où elles continueront de faire l'objet d'un suivi et d'une surveillance. La Société surveillera les changements dans l'environnement externe ainsi que les attentes des parties prenantes et mettra à jour son évaluation de l'importance relative, au besoin.

Priorités ESG

Logement abordable
Climat
Approvisionnement diversifié
Équité, diversité et inclusion
Collaboration avec les peuples autochtones
Sécurité et santé psychologiques

Enjeux à surveiller

Attraction, rétention et mobilisation des employés
Culture d'inclusion et de cohésion
Utilisation des terrains et biodiversité
Pratiques d'embauche et approvisionnement locaux
Chaîne d'approvisionnement responsable
Diversité des fournisseurs

Enjeux essentiels

Accessibilité
Éthique des affaires, respect de la législation et de la réglementation
Cybersécurité et confidentialité des données
Gestion des risques d'entreprise (GRE)
Patrimoine et héritage
Mobilisation des parties prenantes
Gestion des déchets
Gestion de l'eau et des eaux usées

Tableau : Enjeux classifiés dans l'exercice d'évaluation de l'importance relative.

Remarque : La décarbonation, la gestion de l'énergie et la résilience climatique ont été combinées en une priorité ESG – le climat.



Ambitions et objectifs ESG

Les ambitions pour chacune des six priorités ESG reposent sur des objectifs précis et mesurables dont la Société se tiendra elle-même responsable.

Logement abordable

Ambition

Utiliser notre position unique de société d'État experte en aménagement immobilier pour trouver des solutions et dépasser les exigences municipales afin de permettre l'établissement de logements abordables à long terme qui répondent aux besoins locaux.

Objectif

→ Être un partenaire actif de l'industrie, des municipalités et des collectivités pour permettre la création de 5 000 logements abordables d'ici le 31 mars 2028.

Climat

Ambition

Devenir un chef de file reconnu dans le marché par l'atteinte de la carboneutralité d'ici 2050 et par la facilitation du développement de collectivités résilientes au climat à l'échelle nationale.

Objectifs

- Réduire les émissions de portées 1 et 2 de 40 % d'ici le 31 mars 2030, sous les niveaux de l'année de référence 2022/23; de 70 % d'ici le 31 mars 2040; et atteindre la carboneutralité (y compris certaines émissions de portée 3) d'ici 2050*.
- Portée 3 : Tous les achats d'une valeur supérieure à 1 million de dollars comprendront une demande adressée aux fournisseurs pour qu'ils précisent leurs cibles de réduction des émissions de portées 1 et 2 et leur méthode de suivi, accompagnée de points d'évaluation permettant cette divulgation d'ici le 30 juin 2024.
- Portée 3 : Augmenter le détournement des déchets générés lors des activités de construction et de démolition de la division Immobilier de 90 % d'ici le 31 mars 2030, de 95 % d'ici le 31 mars 2040 et de zéro déchet net d'ici 2050.
- Au moins 30 % des biens immobiliers vendus seront désignés comme des bâtiments carboneutres d'ici le 31 mars 2030, 65 % d'ici le 31 mars 2040 et 100 % d'ici 2050.
- Résilience climatique : Toutes les attractions touristiques et les biens immobiliers adopteront et mettront en œuvre des plans d'adaptation au climat propres à leurs sites d'ici le 31 mars 2030.

* Pour une définition des portées 1, 2 et 3, voir les Définitions des termes à la page 48.

Approvisionnement diversifié

Ambition

Augmenter la valeur et le nombre de contrats attribués à des entreprises autochtones et à des entreprises appartenant à des groupes sous-représentés.

Objectifs

- Attribuer 5 % du total de la valeur et du nombre de contrats à des entreprises autochtones d'ici le 31 mars 2026.
- Attribuer 5 % du total de la valeur et du nombre de contrats à des entreprises appartenant à des groupes sous-représentés d'ici le 31 mars 2026.

Équité, diversité et inclusion

Ambition

Être un lieu d'appartenance, où chaque personne est la bienvenue, appréciée pour ce qu'elle est et à l'aise d'exprimer son authenticité.

Objectifs

- Tous les chefs d'équipe auront participé à une formation sur les pratiques de leadership inclusives d'ici le 31 mars 2025.
- Augmenter de 25 % le sentiment d'inclusion des employés des groupes sous-représentés d'ici le 31 mars 2030.
- Avoir un personnel diversifié représentatif de la population canadienne* d'ici le 31 mars 2028.
- Établir au moins cinq nouveaux partenariats avec des organisations communautaires qui soutiennent les communautés sous-représentées et autochtones d'ici le 31 mars 2026.

* Pour une définition de la population canadienne, voir la page 39.

Collaboration avec les peuples autochtones

Ambition

Établir des relations authentiques dans le cadre de tous nos projets et à l'échelle de toutes nos attractions touristiques; faire en sorte que ces relations et les connaissances acquises guident les décisions prises dans l'ensemble de la Société.

Objectif

- Établir au moins une relation avec une communauté autochtone dans le cadre de 90 % de nos projets immobiliers et d'attractions touristiques d'ici le 31 mars 2028.

Sécurité et santé psychologiques

Ambition

Créer un lieu de travail sain et sécuritaire du point de vue psychologique pour l'ensemble du personnel.

Objectifs

- Améliorer de 15 % les résultats en matière de sécurité et de santé psychologiques d'ici le 31 mars 2026.
- Mettre en œuvre 90 % des éléments fondamentaux et hautement prioritaires de l'audit de la sécurité et de la santé psychologiques 2022 d'ici le 31 mars 2024.

Faits saillants EGS 2023/24

Comme l'exercice financier de la Société se terminait le 31 mars 2024, la Société était déjà en mesure de faire état de progrès dans chacune de ses priorités. Le tableau ci-dessous souligne quelques-uns des progrès réalisés et certaines réussites jusqu'ici.

Priorité générale

Faits saillants 2023/24

Établir des groupes de travail nationaux propres à certains sujets

→ Des groupes de travail ont été établis pour chaque priorité. Les groupes de travail sont responsables de la mise en œuvre et de l'intégration des initiatives connexes dans l'ensemble de la Société, pour parvenir ultimement à la réalisation de la feuille de route ESG.

Établir la base de référence

→ Les données de référence pour les priorités et les objectifs ESG ont été saisies dans la nouvelle solution logicielle ESG qui a été mise en œuvre pour surveiller les progrès dans l'atteinte des objectifs en centralisant la collecte de données et le processus de production de rapports.

Priorité ESG

Faits saillants 2023/24

Logement abordable

→ Un seuil minimum de 20 % de logements abordables a été établi pour tous les projets à l'avenir, et certains dépassent même ce seuil. Voici des projets constituant des jalons :

Terrains de Jericho, Vancouver, C.-B. : Au début de 2024, le conseil municipal de Vancouver a approuvé l'énoncé de politique proposé pour les Terrains de Jericho pour guider le futur aménagement. Trente pour cent des unités résidentielles seront abordables – ce qui inclut des logements sociaux, des logements locatifs au prix de marché garanti et des logements locatifs en deçà du prix de marché.

Village à Griesbach, Edmonton, AB : En février 2024, l'approbation unanime de la Ville d'Edmonton a été obtenue pour le plan de structure du quartier du projet qui guidera l'aménagement du Coin nord-est du Village à Griesbach. Cela représente environ 63 hectares (155 acres) dans la collectivité et ajoutera 430 logements abordables, pour un total de 1 250 unités de logement abordable dans la collectivité du Village à Griesbach à la conclusion du projet.

Priorité ESG

Faits saillants 2023/24

Climat

→ **Défi carboneutre :** Pour démontrer l'engagement de la SICL à s'harmoniser avec les cibles de réduction des émissions de GES du Canada, la Société a adhéré au Défi carboneutre du Canada, mis sur pied par le gouvernement fédéral pour inviter les entreprises à élaborer et à mettre en œuvre des plans de transition crédibles et efficaces afin que leurs installations et leurs activités soient carboneutres d'ici 2050.

Approvisionnement diversifié

→ **Système de suivi :** La Société a rédigé et peaufiné les critères de données pour l'auto-identification des fournisseurs et a commencé à mettre sur pied une base de données pour héberger une liste des entreprises autochtones et des entreprises appartenant à des groupes sous-représentés. Elle a amorcé le processus qui consiste à établir une base de référence grâce à la participation des fournisseurs, en demandant à tous les fournisseurs actuels de remplir un formulaire d'identification pour déterminer ceux qui sont des entreprises autochtones et des entreprises appartenant à des groupes sous-représentés.

Équité, diversité et inclusion

→ **Accréditation Arc-en-ciel Officiel :** La Société a demandé cette accréditation dans le cadre du programme d'accréditation Arc-en-ciel Officiel de la Chambre de commerce 2ELGBTQI+ du Canada. Le programme accorde une reconnaissance de durée limitée aux entreprises et aux organisations ayant démontré leur conformité à un ensemble de normes strictes qui garantit que la clientèle 2ELGBTQI+ se sent en sécurité, accueillie et acceptée.

Collaboration avec les peuples autochtones

→ **Protocole d'entente :** En novembre 2023, la Société a conclu un protocole d'entente historique avec la Mississaugas of the Credit First Nation (MCFN) pour régir la relation entre la Société et la MCFN dans le cadre de l'aménagement par la Société de ses propriétés de la région de Toronto situées sur le territoire de la MCFN.

Santé et sécurité psychologiques

→ **Politiques, procédures et programmes d'avantages sociaux :** La Société a atteint son objectif d'améliorer la santé et la sécurité psychologiques dans ses politiques, procédures et programmes d'avantages sociaux – une initiative stratégique clé décrite dans la feuille de route ESG.

Gouvernance ESG

En 2023, la Société a établi sa structure de gouvernance ESG, définie selon trois piliers distincts : la stratégie, la gestion et la mise en œuvre. Cette approche multidimensionnelle conjugue orientation des dirigeants fonctionnels et participation étendue des employés, ce qui permet de favoriser certains sujets ESG qui reflètent le plan stratégique. Elle incorpore également les considérations ESG dans les processus opérationnels, les mécanismes de production de rapports, l'évaluation des risques et les processus de prise de décisions.

Au niveau stratégique, le Conseil d'administration assure la supervision de la feuille de route ESG et est chargé d'approuver les ambitions, les objectifs et les IRC des facteurs ESG qui sont conformes à la feuille de route. Les mises à jour semestrielles sur le rendement EGS global de la Société, y compris les progrès réalisés dans l'atteinte des objectifs, sont communiquées au Conseil. De plus, en 2023, la Société a élargi la portée du rôle du chef des affaires juridiques et du vice-président principal de la gouvernance d'entreprise pour englober l'ESG dans l'ensemble des divisions, le président-directeur général demeurant l'ultime responsable du rendement EGS global.

Les membres de la haute direction agissent en tant que responsables de sujet prioritaire ESG en fonction de leur expertise et de leur domaine de responsabilité respectifs. Ils supervisent l'exécution des priorités ESG, en soutenant les groupes de travail et en assurant une allocation adéquate des ressources pour la mise en œuvre, la surveillance et la supervision. Le nouveau poste de directeur, ESG, a été créé en 2023 pour faciliter l'intégration et la coordination harmonieuses des initiatives ESG dans l'ensemble de la Société, y compris la mobilisation, la gestion des données, l'atténuation des risques, les informations à fournir et l'amélioration des processus. La Société favorise davantage l'exécution opérationnelle grâce à ses six groupes de travail nationaux spécialisés sur chaque priorité ESG.

Les efforts de mise en œuvre sont renforcés par les ressources dans toute la Société, dynamisant la mise en œuvre de la feuille de route ESG au niveau des divisions et sur le plan opérationnel, y compris la collecte de données, la surveillance du rendement et le lancement d'initiatives ciblées. Pour améliorer les capacités de surveillance et simplifier la gestion des données, la Société a déployé une solution logicielle ESG qui centralise la collecte de données et le processus de production de rapports, renforçant ainsi son engagement en faveur de pratiques durables et d'une gouvernance transparente.

Groupes de travail nationaux propres à certains sujets

Il y a six groupes de travail nationaux, chacun spécialisé dans une priorité ESG et dirigé par un cadre supérieur responsable du sujet. Les groupes de travail sont présidés par des personnes faisant partie de la Société et servent de plateforme de collaboration en réunissant des employés de différentes unités d'affaires de partout au pays.

Leur principale responsabilité consiste à mettre en œuvre et à intégrer les initiatives connexes dans l'ensemble de la Société pour faire progresser l'application de la feuille de route ESG. Les groupes se réunissent une fois par mois pour élaborer des plans d'action, échanger des points de vue et faire le suivi des progrès effectués dans les ambitions de la Société. Le directeur, ESG, de son côté, agit comme coprésident pour chaque groupe de travail national.

Plus précisément, les objectifs de ces groupes de travail nationaux propres à certains sujets sont les suivants :

- Faciliter l'adhésion et l'harmonisation au niveau des divisions et des unités d'affaires.
- Favoriser le partage et la collaboration en ce qui a trait aux expériences, aux apprentissages et aux approches pour réaliser les priorités ESG.
- Simplifier les initiatives, les outils et les approches ESG des divisions en tirant parti des pratiques communes, dans la mesure du possible.
- Surveiller les progrès dans la mise en œuvre des activités et des réalisations clés.
- Élaborer des stratégies sur les techniques et les approches de mise en œuvre efficace au niveau de la Société, des divisions et des unités d'affaires.
- Collaborer avec le directeur, ESG, pour fournir des données et des analyses ESG cohérentes.



ESG

Priorités



Logement abordable



Alignement sur Les objectifs de développement durable



Objectif

- Être un partenaire actif de l'industrie, des municipalités et des collectivités pour permettre la création de 5 000 logements abordables d'ici le 31 mars 2028.

La Société est un élément clé dans l'apport de solutions en matière de logements abordables, alors que le pays est confronté à une crise nationale du logement et dont l'accès et l'abordabilité sont des priorités. Forte de près de 30 ans de réintégrations réussies d'anciennes propriétés fédérales en bâtiments répondant aux besoins des collectivités, la Société permet l'aménagement d'unités de logements abordables grâce à la vente ou à la location de ses terrains à des fournisseurs de logements et des constructeurs.

La Société s'est fixé l'objectif ambitieux de dépasser les exigences municipales en offrant un minimum de 20 % de logements abordables dans ses projets d'aménagement immobilier. Elle s'est également donné comme objectif de permettre la réalisation de 5 000 unités de logement abordable d'ici le 31 mars 2028 en mettant l'accent sur trois éléments : les outils, la recherche et l'innovation, et les partenariats.

Approche en matière de logement abordable

Le portefeuille national de projets immobiliers de la SICL comprend des terrains qui ont à un moment donné été déterminés comme étant excédentaires et qui ont été acquis à la valeur du marché auprès du gouvernement du Canada. La Société travaille en étroite collaboration avec Services publics et Approvisionnement Canada (SPAC) et le Secrétariat du Conseil du Trésor pour déterminer des occasions et des outils qui simplifieront et accéléreront le processus d'aliénation des terres fédérales, réduisant ainsi le temps de transfert à la Société. Cela permettra à la SICL d'amorcer de nouveaux aménagements sur ces terres afin de créer plus de logements abordables, plus rapidement.

La Société examine activement de nouvelles approches pour fournir des logements abordables dans l'ensemble de ses projets d'aménagement. Fait à souligner : à Dartmouth, en Nouvelle-Écosse, un comité consultatif sur le logement abordable est mis sur pied afin de fournir des commentaires et des conseils afin de créer environ 600 unités de logement abordable dans le cadre du projet d'aménagement du Parc Shannon de la Société. À Montréal, les premières réunions du comité consultatif sur le logement abordable, auxquelles ont participé plusieurs intervenants locaux clés du secteur du logement abordable de même que des représentants de la Ville de Montréal, se sont déroulées à l'hiver 2023 et au printemps 2024 afin de renforcer l'offre de logements abordables dans le cadre des projets de la Société, y compris le site du Bassin Wellington et le secteur élargi de Bridge-Bonaventure.

Avec Services publics et Approvisionnement Canada (SPAC), la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL) et Emploi et Développement social Canada (EDSC), la Société est un partenaire actif de l'Initiative des terrains

fédéraux (ITF), un fonds qui soutient le transfert de propriétés excédentaires du gouvernement fédéral afin de construire des logements abordables, à la fois grâce à sa gouvernance et sa gestion et à la fourniture de propriétés.

Grâce à l'ITF, la Société a déjà fourni huit parcelles de terrain qui ont permis l'aménagement de plus de 735 logements abordables à Ottawa, à St. John's, à Calgary et à Edmonton. La Société s'efforce de renforcer ce partenariat et continue de permettre l'aménagement d'un plus grand nombre de logements abordables.

Dans la mesure du possible, la Société cherche à intégrer des engagements en matière de logement abordable dans le cadre de ses approbations municipales. (Voir l'encadré pour les récentes approbations.)

Remarque : À titre de promoteur immobilier et non de constructeur, la Société permet l'aménagement d'unités de logement grâce à la vente ou la location de ses terrains à des constructeurs et des fournisseurs de logements. Étant donné que de nombreux facteurs peuvent influencer l'aliénation des terrains, les approbations municipales et la construction, les délais propres à la fourniture des unités de logement peuvent varier.

Terrains de Jericho

Le partenariat de la bande de Musqueam, la Nation Squamish, la Nation Tsleil-Waututh et la Société, ainsi que la Ville de Vancouver, a élaboré l'énoncé de politique sur les ʔəy'alməxw/ly'álməxw/Terrains de Jericho, qui a obtenu une approbation unanime du conseil municipal de la Ville de Vancouver en janvier 2024. L'énoncé de politique définit l'orientation du réaménagement du site de 36 hectares (90 acres) à Vancouver avec une exigence de 30 % de logements abordables qui inclut des logements sociaux, des logements locatifs au prix de marché garanti et des logements locatifs en deçà du prix de marché.

Village à Griesbach

L'approbation unanime de la Ville d'Edmonton a été obtenue pour le plan de structure du quartier du projet qui guidera l'aménagement du Coin nord-est du Village à Griesbach. Cela représente environ 63 hectares (155 acres) dans la collectivité et ajoutera 430 logements abordables, pour un total de 1 250 unités de logement abordable dans la collectivité du Village à Griesbach à la conclusion du projet.



Climat



Alignement sur les objectifs de développement durable



Objectifs

- Réduire les émissions de portées 1 et 2* de 40 % d'ici le 31 mars 2030, de 70 % d'ici le 31 mars 2040 et atteindre la carboneutralité (y compris certaines émissions de portée 3*) d'ici 2050, sous les niveaux de l'année de référence 2022/23.
- Réduire les émissions de portée 3 dans la plupart des catégories importantes :
 - Tous les achats d'une valeur supérieure à 1 million de dollars comprennent une demande adressée aux fournisseurs pour qu'ils précisent leurs cibles de réduction des émissions de GES de portées 1 et 2 et leur méthode de suivi, accompagnée de points d'évaluation permettant cette divulgation d'ici le 30 juin 2024.
 - Augmenter le détournement des déchets générés lors des activités de construction et de démolition de biens immobiliers à 90 % d'ici le 31 mars 2023, à 95 % d'ici le 31 mars 2040 et de zéro déchet net d'ici 2050.
 - Au moins 30 % des biens immobiliers vendus seront désignés comme des bâtiments carboneutres d'ici le 31 mars 2030, 65 % d'ici le 31 mars 2040 et 100 % des propriétés vendues d'ici 2050.
- Toutes les attractions touristiques et tous les biens immobiliers adopteront et mettront en œuvre des plans d'adaptation au climat propres aux sites d'ici le 31 mars 2030.

* Pour une définition des portées 1, 2 et 3, voir les Définitions des termes à la page 48.

Vue d'ensemble

La Société comprend que la population canadienne, les collectivités qu'elle sert et ses activités sont exposées à des risques physiques, et qu'il est possible d'atténuer les pires effets des changements climatiques en agissant dès aujourd'hui. La Société veut devenir un chef de file du marché en contribuant à l'objectif du Canada d'atteindre la carboneutralité d'ici 2050 et en facilitant l'aménagement de collectivités résilientes au climat.

Pour réaliser cette ambition, la Société prévoit harmoniser ses stratégies avec la Stratégie pour un gouvernement vert, un ensemble d'engagements approuvés par le gouvernement qui s'applique à tous les principaux ministères et organismes gouvernementaux.

Conformément aux cibles de réduction des émissions du Canada, la Société a adhéré au Défi carboneutre du Canada, une initiative gouvernementale qui invite les entreprises à élaborer et à mettre en œuvre des plans de transition crédibles et efficaces afin d'assurer la transition vers la carboneutralité d'ici 2050.



Adoption des normes du Groupe de travail sur l'information financière relative aux changements climatiques

En 2022, la Société a adopté les normes du GTIFCC dans le cadre de ses processus de production de rapports et de planification, assurant ainsi la transparence, la responsabilisation et la gestion des risques et des possibilités liés au climat. Les normes du GTIFCC permettent à la Société de divulguer de l'information sur les répercussions liées au climat sur ses décisions d'affaires et d'investissement selon quatre piliers : la gouvernance, la stratégie, la gestion des risques et les paramètres et objectifs.

Gouvernance

Dans la Société, les questions liées au climat sont supervisées selon le cadre de gouvernance ESG décrit à la page 18. En septembre 2023, dans le cadre de la feuille de route ESG, le Conseil d'administration a approuvé l'approche et les objectifs en matière de décarbonation, de gestion de l'énergie et de résilience climatique afin d'atteindre les cibles de réduction des GES d'ici 2030 et, ultimement, la carboneutralité d'ici 2050 pour les émissions de portées 1 et 2 et certaines des émissions de portée 3. Trois membres de l'équipe de direction de la Société – le premier vice-président, Attractions, la première vice-présidente, Immobilier et le chef des services financiers et premier vice-président, Finances – ont la responsabilité de mettre en œuvre les priorités liées au climat, de faciliter l'allocation des ressources pour soutenir les stratégies de mise en œuvre, et de contrôler et de superviser la réalisation des ambitions en matière de climat.

Le groupe de travail national sur le climat est pour sa part chargé de faire avancer les initiatives et d'assurer leur intégration dans l'ensemble de l'organisation. Au niveau du site, la collaboration entre le directeur, ESG, la haute direction et les chefs des divisions accentue les efforts de gestion des changements climatiques et appuie la mise en œuvre de la feuille de route ESG de la Société dans les unités d'affaires respectives, tout en faisant progresser son intégration dans toute l'organisation.

Présentation de l'analyse des scénarios climatiques

En 2023, la Société a entrepris des évaluations qualitatives de scénarios climatiques pour déterminer les risques et les possibilités ayant une incidence sur ses activités et ses priorités stratégiques. Les évaluations, qui s'appuyaient sur des modèles mondiaux et nationaux, étaient basées sur des projections à court (1 an à 2 ans), à moyen (3 à 5 ans) et à long terme (5 à 10 ans et plus), guidant ainsi l'approche proactive de la Société en matière de résilience climatique et de gestion des risques en fonction des trois scénarios décrits ci-dessous :

Respect de l'Accord de Paris

Ce scénario suppose que le Canada atteindra la carboneutralité d'ici 2050 et sa cible visant à réduire les émissions de GES de 40 % sous les niveaux de 2005 d'ici 2030. Les engagements mondiaux en matière de décarbonation et d'atténuation des conséquences des changements climatiques seront accélérés, et l'augmentation de la température moyenne mondiale sera limitée à 1,5 °C d'ici 2100.

Efforts mondiaux insuffisants

Ce scénario suppose que le Canada atteindra la carboneutralité d'ici 2060 et réduira ses émissions de GES de 30 % sous les niveaux de 2005 d'ici 2030. Depuis 2020, les pays agissent conformément à leurs engagements pris dans le cadre de l'Accord de Paris, mais les efforts ne sont pas suffisants pour limiter le réchauffement à 2 °C au-dessus des niveaux préindustriels d'ici 2100. En conséquence, l'augmentation moyenne de la température mondiale se situera entre 2,5 °C et 2,9 °C d'ici 2100.

Crise climatique

Ce scénario suppose que le Canada ne respecte pas ses engagements en matière de réduction des émissions de GES et qu'il n'y a que peu ou pas de contraintes supplémentaires pour les pays à l'échelle mondiale, à part les politiques déjà en place. Par conséquent, l'augmentation de la température moyenne mondiale est supérieure à 4 °C d'ici 2100.

Décarbonation et gestion de l'énergie

Stratégie

La feuille de route a pour but d'accroître la capacité des divisions Attractions touristiques et Immobilier d'atteindre les cibles de décarbonation grâce à l'amélioration des infrastructures, à l'apprentissage continu, aux partenariats et à la recherche.

En effectuant une analyse quantitative des scénarios, la Société a cerné un certain nombre de risques et de possibilités liés à la transition vers une économie à faibles émissions de carbone et à la décarbonation.

Risques liés à la transition

Les risques liés à la transition évoqués dans l'analyse des scénarios climatiques comprenaient l'accroissement des obligations en matière de déclaration des émissions et l'augmentation de la tarification des émissions de GES, ce qui pourrait entraîner une hausse des frais d'exploitation pour l'ensemble de la Société. De même, la disponibilité

et l'approvisionnement des matières premières et des produits et services à faible intensité de carbone peuvent particulièrement perturber et retarder les activités de construction et de démolition immobilières en raison des approvisionnements limités et d'un nombre restreint de fournisseurs. Enfin, les changements dans le comportement des consommateurs et des visiteurs en faveur d'organisations soucieuses de l'environnement amplifient la nécessité de poursuivre les efforts de soutien des cibles de réduction des émissions de GES du gouvernement. À défaut, la Société pourrait à l'avenir en être affectée, tant sur le plan de sa réputation qu'au plan financier.

À court et à long terme, il est considéré que l'augmentation de la tarification des émissions de GES et les changements dans le comportement des consommateurs auront une incidence potentielle plus immédiate sur la Société, car ils pourraient avoir des répercussions sur ses frais d'exploitation et ses sources de produits. La Société prévoit évaluer cette incidence en effectuant une analyse quantitative des scénarios afin de mieux comprendre les répercussions financières possibles au fil du temps.



Catégorie de risque	Risques liés au climat	Description	Principales régions ¹	Horizon temporel	Répercussions financières possibles
Aspects politique et juridique	Plus d'obligations de déclaration des émissions	Pression accentuée de la part du gouvernement et des parties prenantes pour décarboner	Toutes	À court et à moyen terme	Augmentation des coûts pour financer les initiatives de décarbonation et de résilience climatique
	Augmentation de la tarification des émissions de GES	Coûts de l'énergie plus élevés Tarification du carbone plus élevée		À court et à long terme	Augmentation des frais d'exploitation Changements dans l'établissement des prix des biens et services offerts par les chaînes d'approvisionnement
Marché	Approvisionnement en matières premières	Changements dans la disponibilité des produits et des services à faible intensité de carbone		À moyen et à long terme	Changements dans les produits provenant des clients et des visiteurs des sites d'attractions touristiques et des sites immobiliers
Réputation	Changements dans le comportement des consommateurs	Changements dans les habitudes de transport et dans l'afflux de la clientèle et des visiteurs		À court et à long terme	Changements dans les coûts de main-d'œuvre et augmentation potentielle du roulement du personnel
	Atteinte à la réputation	Stigmatisation et changements dans la demande des parties prenantes pour des sites d'attractions touristiques et immobiliers à faibles émissions de carbone et résilients au climat	À court et à moyen terme		
	Augmentation des préoccupations des employés	Pression accrue de la part des employés pour décarboner et améliorer la résilience climatique de la Société	À court et à moyen terme		

¹ Les lieux compris dans l'analyse de scénarios comprennent Vancouver, Calgary, Edmonton, Winnipeg, Toronto, Ottawa, Montréal et Halifax.



Possibilités liées à la transition

Dans la poursuite par la Société de la mise en œuvre de sa feuille de route ESG, y compris les efforts en matière de décarbonation et de résilience climatique, il existe d'importantes occasions d'améliorer l'exploitation dans l'ensemble de la Société tout en contribuant à l'objectif de carboneutralité du gouvernement fédéral d'ici 2050.

	Efficacité énergétique	→ Réduire les coûts d'exploitation et améliorer l'efficacité des ressources.
	Rôle de leadership en matière de climat	→ Être un chef de file parmi les sociétés d'État fédérales dans la transition vers une économie à faibles émissions de carbone d'ici 2050. → Informer et mobiliser les clients, les visiteurs et les locataires sur la valeur des efforts liés à la lutte contre les changements climatiques déployés par la Société.
	Sources d'énergie à faibles émissions	→ Déployer et adopter des technologies des énergies renouvelables à faibles émissions de carbone.
	Partenariats/ Collaboration	→ Étudier de possibles partenariats au niveau de la chaîne d'approvisionnement pour atténuer les risques liés au climat, incluant la conception et la planification de collectivités à faibles émissions de carbone et résilients au climat.

Gestion des risques

La Société continue d'étudier et d'adopter des solutions qui améliorent l'exploitation et soutiennent ses objectifs de décarbonation. Comme le gouvernement, les clients, les visiteurs et d'autres parties prenantes continuent de réclamer des activités à faible émission de carbone, la Société reconnaît qu'il est essentiel de continuer à réduire ses émissions et d'accélérer cette réduction.

La Société inclut la décarbonation comme un risque dans le cadre de son programme de gestion des risques d'entreprise (GRE) de façon à améliorer l'harmonisation avec les objectifs stratégiques. La Société a donné davantage de responsabilisation à l'équipe de la GRE, ce qui témoigne d'une démarche évolutive par rapport aux pratiques antérieures. Au fur et à mesure que la nécessité de décarboner se fait plus pressante, ce facteur de risque est de plus en plus présent dans les discussions d'affaires, et des projets de décarbonation sont déjà en cours au niveau des unités d'affaires.

Paramètres et objectifs

La Société vise à réduire les émissions de portées 1 et 2² de 40 % d'ici le 31 mars 2030, sous les niveaux de l'année de référence 2022/23³, de 70 % d'ici le 31 mars 2040 et à atteindre la carboneutralité d'ici 2050.

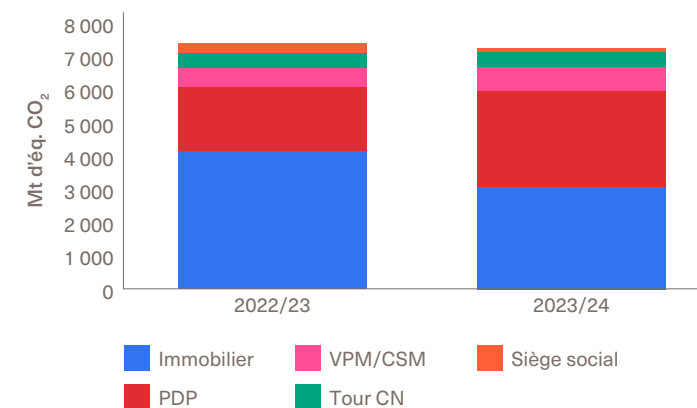
Émissions de portée 1 et de portée 2

En 2022, la Société a préparé son premier inventaire des émissions de GES, en accordant la priorité aux émissions de portées 1 et 2 en fonction de l'approche de contrôle opérationnel de la norme générale du Protocole des gaz à effet de serre. Depuis, la Société continue de calculer les émissions afin d'évaluer son empreinte dans l'ensemble de ses activités.

En 2023/24, les émissions de portée 1 de la Société ont diminué de 3 % en comparaison avec 2022/23, passant de 5 040 Mt d'éq. CO₂ à 4 864 Mt d'éq. CO₂. Les émissions de portée 2 sont restées plutôt constantes sur douze mois, étant à 2 378 Mt d'éq. CO₂ en 2022/23 et à 2 389 Mt d'éq. CO₂ en 2023/24.

Cette diminution des émissions de portée 1 est en grande partie due à la diminution de la consommation de gaz naturel sur les sites immobiliers de Currie, Griesbach et Jericho.

Émissions de GES de portées 1 et 2 de la SICL



² Les émissions de portée 1 comprennent les émissions directes de GES provenant de sources détenues ou contrôlées par la Société (dont le gaz naturel, l'essence, le diesel, le propane). Les émissions de portée 2 sont des émissions indirectes de GES provenant d'énergie achetée ou acquise (par exemple, l'électricité, la vapeur, le chauffage et le refroidissement).

³ Comprend les émissions des attractions touristiques seulement (c.-à-d. Tour CN, VPM/CSM et PDP) et de certains biens immobiliers qui devraient être détenus après 2030. Les bureaux loués par la SICL sont exclus, car les émissions de ces espaces sont considérées comme non significatives.

Politique relative au recalcul de l'année de référence pour la réduction des émissions de GES pour les émissions de portées 1 et 2

Les cibles de réduction des émissions de GES de portées 1 et 2 comprennent actuellement toutes les attractions touristiques, les biens immobiliers et les bureaux loués qui devraient être détenus après 2030.

Compte tenu de la nature de l'entreprise, le portefeuille de propriétés détenues par la division Immobilier est soumis à de fréquents changements de propriétaire, les terrains étant vendus à des constructeurs ou loués à des locataires à long terme sur une base continue, et de nouvelles propriétés sont acquises. C'est pourquoi, dans le but d'améliorer la transparence de ses cibles d'émissions de GES, la Société a élaboré une politique relative au recalcul de l'année de référence pour la réduction des émissions de GES. La politique se fonde sur la norme générale du Protocole des gaz à effet de serre, une norme internationalement reconnue de comptabilisation et de déclaration des émissions de GES. La politique de la Société définit les situations qui justifient le recalcul de ses cibles de réduction des émissions de GES en fonction de l'évolution de son portefeuille au fil du temps. À l'avenir, la Société continuera de surveiller à quel moment des révisions de ses cibles d'émissions de GES sont nécessaires pour soutenir la décarbonation de ses activités.

Émissions de portée 3

Les émissions de portée 3 comprennent les émissions indirectes de GES qui se produisent dans la chaîne d'approvisionnement de la Société, y compris en amont et en aval, en dehors des activités directes.

En 2023, la Société a élargi son examen des émissions dans l'ensemble de sa chaîne d'approvisionnement en effectuant une évaluation préliminaire des émissions de portée 3. Cette évaluation avait pour but d'identifier les sources importantes de ces émissions, dans le respect des directives de la Stratégie pour un gouvernement vert du gouvernement fédéral. Les principales catégories d'émissions de portée 3 pour la Société étaient les biens et services achetés, les biens d'investissement, l'utilisation des produits vendus et les déchets générés lors des activités. Pour inclure les employés dans les efforts de durabilité, la Société a également tenu compte des émissions produites par les voyages d'affaires.

La Société a déterminé que la plupart des émissions de portée 3 proviennent de la division Immobilier, y compris les émissions et les déchets générés par les fournisseurs tiers lors des activités de construction et de démolition et

⁴ Ne comprend pas les contrats d'approvisionnement avec des organismes publics, comme les municipalités et les services publics.

⁵ Bâtiments à énergie zéro.

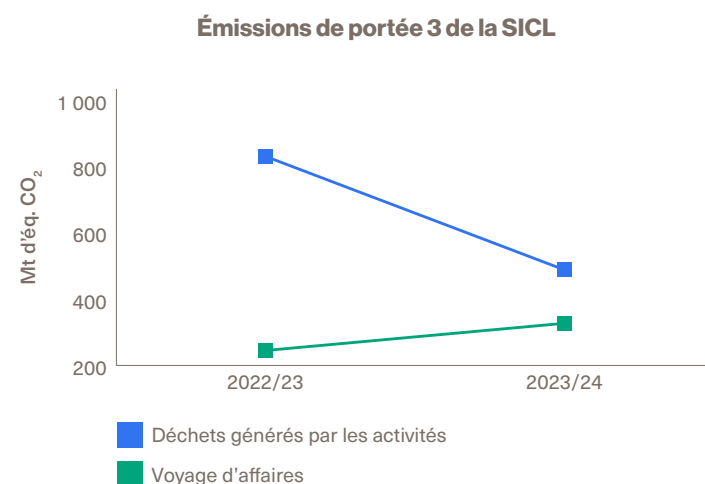
l'utilisation des propriétés après la vente ou la location. Dans ce contexte, elle s'est engagée à atteindre les cibles suivantes en ce qui concerne les émissions de portée 3 :

- Tous les achats d'une valeur supérieure à 1 million de dollars comprennent une demande adressée aux fournisseurs⁴ pour qu'ils précisent leurs cibles de réduction des émissions de portées 1 et 2 et leur méthode de suivi, accompagnée de points d'évaluation pour cette divulgation d'ici le 30 juin 2024.
- Augmenter le détournement des déchets générés lors des activités de construction et de démolition de la division Immobilier à 90 % d'ici le 31 mars 2023, à 95 % d'ici le 31 mars 2040 et de zéro déchet net d'ici 2050.
- Au moins 30 % des biens immobiliers vendus seront désignés comme des bâtiments carboneutres⁵ d'ici le 31 mars 2030, 65 % d'ici le 31 mars 2040 et 100 % des biens vendus d'ici 2050.

De plus, la Société a continué de quantifier certaines émissions de portée 3, y compris les voyages d'affaires et les déchets générés dans les activités. Elle envisage à l'avenir de continuer à rechercher des possibilités de quantifier et de réduire les émissions de portée 3.

En 2023/24, les émissions de portée 3 de la Société ont diminué de 24 % en comparaison avec 2022/23, passant de 1 077 Mt d'éq. CO₂ à 817 Mt d'éq. CO₂.

La réduction des émissions provient en majeure partie de la réduction des activités de construction et de démolition de biens immobiliers. Les activités de construction et de démolition menées à Griesbach en 2023/22 ont grandement contribué aux déchets générés durant cette période. En 2023/24, les activités de construction et de démolition, principalement à Jericho, ont généré moins de déchets, contribuant à la réduction des émissions de portée 3.



Initiatives de décarbonation au niveau du site

Tour CN

- Le site est déjà électrifié (à l'exclusion des génératrices au diesel comme source d'alimentation de réserve), ce qui contribue à l'atteinte de la cible pour les émissions de portées 1 et 2 pour toute l'entreprise.
- Au cours de l'exercice financier, la Tour CN :
 - a reçu la certification Or de BOMA (Building Owners and Managers Association of Canada);
 - a installé une station de réparation de vélos pour promouvoir les déplacements verts auprès du personnel;
 - a collaboré avec Environnement Canada à une étude de la qualité de l'air et a intégré des informations utiles sur la décarbonation et la résilience climatique dans les nouveaux contrats pour les locataires et les constructeurs.
- La Tour CN compte obtenir la certification LEED (Leadership in Energy and Environmental Design).

Parc Downsview

- Afin de délaissier le gaz, la Société travaille avec Toronto Hydro pour remplacer les sous-stations qui alimentent la majeure partie du parc afin de fournir la capacité électrique supplémentaire requise.
- La Société élabore également des dispositions en matière d'environnement et d'écologie pouvant être intégrées dans les futurs contrats de location, afin de s'assurer que les locataires sont au fait de ses objectifs et attentes.

Vieux-Port de Montréal et Centre des sciences de Montréal

- La Société a effectué une analyse des répercussions financières et opérationnelles en lien avec le remplacement du gaz naturel par l'électricité au Centre des sciences de Montréal.
- Une analyse a été effectuée afin d'élaborer un plan d'électrification du parc automobile, et de sa réduction également.
- La Société a tenu des séances de formation pour les commerçants, la direction et les employés. Ces séances portaient sur les risques liés aux changements climatiques et sur l'adaptation aux changements climatiques et aux risques associés.

Immobilier

- En tant que promoteur immobilier, la Société a la possibilité de s'attaquer au carbone et aux émissions à l'échelle des quartiers et de prescrire un rendement à l'échelle des bâtiments. Comme le portefeuille de la Société s'étend à la grandeur du pays et qu'elle mène ses activités dans différentes régions climatiques, dans des sites de différentes tailles, les approches en matière d'aménagement à faible émission de carbone vont varier.
- La division Immobilier a élaboré un cadre de référence pour les études de faisabilité de réduction des émissions de carbone qui sera utilisé dans toutes les propriétés afin de définir les priorités pour les faibles émissions de carbone et d'élaborer des plans de mise en œuvre adaptés à la géographie et au type d'aménagement du site.
- Chaque projet doit mener des études de faisabilité de réduction des émissions de carbone au moment approprié du cycle d'aménagement.
- La Société a fait figure de chef de file en adhérant au programme LEED for Neighborhood Development (LEED ND). Ce programme a été conçu pour favoriser et soutenir l'aménagement de quartiers améliorés, respectueux de l'environnement et interreliés en mettant l'accent non seulement sur les bâtiments, mais aussi sur les collectivités entières.

Voici certaines activités notables menées au cours de la dernière année :

- Village à Griesbach a atteint la huitième étape du programme LEED ND, niveau Or, et a reçu la certification qui s'y rattache. Village à Griesbach est l'une des trois seules collectivités au Canada à avoir obtenu cette certification environnementale reconnue.
- Avec les Premières Nations MST, la Société a élaboré un plan conceptuel pour le projet des Terrains de Jericho, à Vancouver, qui vise une réduction de l'utilisation de l'automobile, avec une cible de 80 % des déplacements effectués sans véhicule personnel.
- Mise à jour des études de faisabilité de réduction des émissions de carbone effectuées précédemment sur les terrains de Downsview, et réalisation de nouvelles études pour des projets à Vancouver.
- Les locataires et les constructeurs ont été informés des efforts de décarbonation et de résilience climatique.

Résilience climatique

Stratégie

L'amélioration de la résilience des sites des divisions Attractions touristiques et Immobilier de la Société contre les risques liés au climat est un impératif stratégique visant à protéger les gens, à assurer la continuité opérationnelle et à atténuer les risques financiers. L'amélioration de la résilience climatique permet à la Société de mieux protéger la santé et la sécurité de ses employés, de ses clients et de ses visiteurs. Avec l'augmentation de l'incidence des changements climatiques, la SICL veut saisir l'occasion d'améliorer la résilience de ses sites.

Risques physiques

Les risques physiques peuvent représenter une menace pour les activités de la Société, avec différents niveaux d'incidence. Selon les lieux où la Société mène ses activités, les risques physiques peuvent comprendre la chaleur extrême, la sécheresse, les inondations et les feux de forêt.

S'ils ne sont pas adéquatement atténués, ces risques pourraient avoir une incidence sur ses activités, entraînant une augmentation des coûts financiers en raison des dommages et des réparations aux infrastructures et aux équipements, des coûts en assurance, des changements dans la capacité des employés de travailler ainsi que des perturbations dans la fréquentation de ses attractions touristiques par les clients et les visiteurs. De plus, les chaînes d'approvisionnement pourraient connaître des retards ou n'être tout simplement pas disponibles pour fournir des biens et services, ce qui pourrait avoir une incidence sur l'approvisionnement, entraînant de possibles coûts financiers.

À court et à long terme, il est considéré que l'augmentation des températures élevées, des canicules et des inondations a l'incidence potentielle la plus immédiate et étendue sur la Société, partout au Canada. La Société entend réaliser d'autres analyses afin de mieux comprendre les répercussions financières possibles des risques climatiques à l'échelle de l'entreprise, en travaillant avec les sites des attractions touristiques et des biens immobiliers pour comprendre les conditions qui leur sont propres.

Gestion des risques

La résilience climatique a été définie comme un risque principal pour la Société en 2023, reconnaissant ainsi la capacité ou l'incapacité de la Société à gérer et à atténuer efficacement les effets des changements importants dans

les conditions climatiques à l'échelle mondiale. Le terme « résilience » désigne la capacité à assurer la gestion en fonction des fluctuations de température, des variations des précipitations et des modifications de la configuration des vents. Ces changements pourraient avoir une incidence sur les actifs, l'exploitation, la réputation et le rendement financier de la Société.

La Société réagit en maintenant son engagement à renforcer la résilience de ses divisions Attractions touristiques et Immobilier contre les risques physiques avec des initiatives de résilience climatique ciblées.

Paramètres et objectifs

Toutes les attractions touristiques et les biens immobiliers adopteront et mettront en œuvre des plans d'adaptation climatique propres aux sites d'ici le 31 mars 2030. Cela comprendra des évaluations des risques climatiques et de la vulnérabilité propres à chaque site et de mettre en œuvre des mesures pour accroître la résilience climatique.

Initiatives au niveau du site

Tour CN

- Installation d'une pellicule pare-éclats sur toutes les vitres des ascenseurs en réponse à l'accentuation des risques climatiques.

Parc Downsview

- Élaboration d'un plan de résilience climatique en cours.

Vieux-Port de Montréal et Centre des sciences de Montréal

- Évaluations des risques climatiques propres au site, y compris les pratiques de gestion des risques tant pour les infrastructures vieillissantes que pour la résilience financière.

Immobilier

- Comme pour les ambitions en matière d'émissions de carbone, en tant que promoteur immobilier, la Société a la possibilité de tenir compte de la résilience climatique à l'échelle des quartiers et de prescrire un rendement à l'échelle des bâtiments. Étant donné que le portefeuille de la Société couvre tout le pays et qu'elle mène ses activités dans différentes régions climatiques et dans des sites de différentes tailles, les approches en matière de résilience climatique différeront et intégreront des pratiques d'aménagement urbain, d'aménagement paysager et architecturales.

Catégorie de risque	Risques liés au climat	Description	Principales régions ⁶	Horizon temporel	Répercussions financières possibles
Chronique	Augmentation des températures élevées et des canicules	Augmentation des dommages aux propriétés, surchauffe touchant les actifs et les installations	Toutes	À court et à long terme	Augmentation des frais de réparation et d'exploitation (y compris les demandes d'indemnisation)
Important	Augmentation des inondations	Augmentation des maladies des employés et des interruptions de travail	Toutes	À court et à long terme	Augmentation des dépenses en immobilisations pour remplacer ou moderniser l'équipement des installations
	Augmentation des feux de forêt	Augmentation des préoccupations liées à la santé et la sécurité pour les visiteurs (attractions touristiques/immobilier)	Vancouver, Calgary, Edmonton, Winnipeg, Toronto, Ottawa, Montréal, Halifax	À court et à long terme	Augmentation des coûts de main-d'œuvre
	Augmentation des tempêtes hivernales	Augmentation de la consommation d'énergie pour le chauffage et le refroidissement Augmentation des obligations en matière d'aménagement paysager Retards dans les activités de construction (immobilier) Perturbations et retards dans les chaînes d'approvisionnement Perturbations dans les services publics et les systèmes de transport en commun Déplacement de collectivités, de résidents et de locataires (immobilier)	Toronto, Montréal	À court et à long terme	Changements au niveau des produits liés à l'achalandage Perte de produits en raison de la fermeture d'attractions touristiques

⁶ Les lieux compris dans l'analyse de scénarios comprennent Vancouver, Calgary, Edmonton, Winnipeg, Toronto, Ottawa, Montréal et Halifax.

- La division Immobilier a mis au point un cadre de référence standard pour les évaluations des risques climatiques et de la vulnérabilité qui sera utilisé pour toutes les propriétés applicables au moment approprié du cycle d'aménagement des projets.
- Certaines équipes de l'Immobilier ont terminé les évaluations à leurs sites, et plusieurs sont en train d'incorporer les évaluations dans leurs cycles d'aménagement des projets.

Approvisionnement diversifié



Alignement sur les objectifs de développement durable



Objectifs

- Attribuer 5 % du total de la valeur et du nombre de contrats à des entreprises autochtones d'ici le 31 mars 2026.
- Attribuer 5 % du total de la valeur et du nombre de contrats à des entreprises appartenant à des groupes sous-représentés d'ici le 31 mars 2026.

La Société s'engage à accroître la valeur et le nombre de contrats attribués à des entreprises autochtones et à des entreprises appartenant à des groupes sous-représentés (définies comme étant des entreprises détenues ou contrôlées majoritairement par des femmes, des personnes noires ou racisées, des personnes 2SLGBTQIA+ ou des personnes handicapées). L'engagement s'arrime à l'objectif du gouvernement d'octroyer 5 % des contrats fédéraux à des entreprises gérées et dirigées par des peuples autochtones.

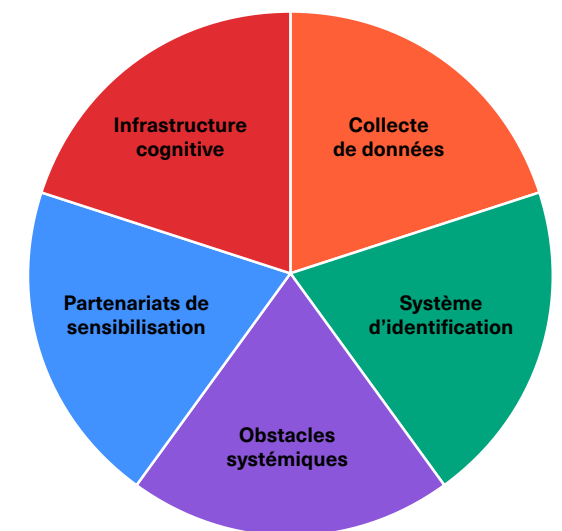
Afin de garantir une approche unifiée et systématique dans l'atteinte de cet objectif au sein de ses divisions, la Société compte sur son groupe de travail affecté à cette priorité pour diriger les efforts. Ce groupe se réunit régulièrement pour évaluer les progrès, échanger des points de vue et déterminer de nouvelles pistes de progrès. La Société soutient ses divers objectifs d'approvisionnement au moyen de cinq initiatives d'approvisionnement stratégique : l'infrastructure cognitive, la collecte de données, les systèmes d'identification, le traitement des obstacles systémiques et des partenariats de sensibilisation.

Dans le domaine de l'infrastructure cognitive, la Société a calculé le nombre et la valeur des contrats qu'elle attribue à des entreprises autochtones et à des entreprises appartenant à des groupes sous-représentés. Ce calcul a été effectué grâce à la mobilisation des fournisseurs actuels, en leur demandant

de remplir un formulaire d'identification tout en continuant de préconiser l'auto-identification. De plus, la Société a mis en place des processus internes pour faire le suivi de ses fournisseurs qui sont des entreprises autochtones et des entreprises appartenant à des groupes sous-représentés afin de faciliter la production de rapports sur cet objectif au cours de l'année à venir. La collaboration avec les gestionnaires immobiliers tiers permettra d'obtenir des informations sur leurs réseaux de fournisseurs.

Les processus de collecte de données ont été améliorés au moyen de contrôles logiciels pour une plus grande exactitude de l'identification des entreprises appartenant à des peuples autochtones ou à des groupes sous-représentés. Ce travail, que la Société entend achever en juin 2024, est axé sur la normalisation des processus de saisie dans le logiciel pour permettre une analyse complète des données. L'élimination des obstacles systémiques demeure une priorité, de même que l'engagement à améliorer le processus de demande de propositions pour permettre à ces entreprises de participer plus facilement aux processus d'approvisionnement de la Société.

La Société a l'intention de dynamiser ses partenariats de sensibilisation en organisant des séances éducatives, en créant du contenu pour le site Web et une page de ressources internes pour faciliter la collaboration. La Société prévoit fournir une mise à jour complète sur ces initiatives dans son prochain rapport ESG.



Équité, diversité et inclusion



Alignement sur Les objectifs de développement durable



Objectifs

- Tous les dirigeants participeront à une formation sur les pratiques de leadership inclusives d'ici le 31 mars 2025.
- Avoir un personnel diversifié représentatif de la population canadienne* d'ici le 31 mars 2028.
- Augmenter de 25 % le sentiment d'inclusion des employés des groupes sous-représentés d'ici le 31 mars 2026.
- Établir au moins cinq nouveaux partenariats avec des organisations communautaires qui soutiennent les communautés sous-représentées et autochtones d'ici le 31 mars 2026.

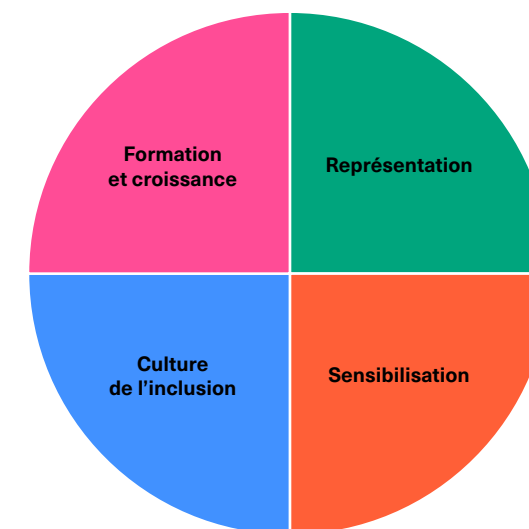
La Société s'engage à intégrer l'équité, la diversité et l'inclusion (EDI) dans tous les aspects de ses activités afin de favoriser un environnement de valorisation et de célébration des différences. Reconnaissant que ses employés, ses visiteurs et ses collectivités sont une partie intégrante de son identité, la Société cherche activement à s'inspirer de ces interactions. Elle vise à avoir un effet sociétal positif et à créer un lieu d'appartenance, où chaque personne est la bienvenue, appréciée pour ce qu'elle est et à l'aise d'exprimer sa véritable personnalité.

Guidée par les équipes des Ressources humaines et en partenariat avec le groupe de travail national EDI, la Société coordonne ses efforts en matière d'EDI en collaboration avec divers comités EDI dans l'ensemble de l'organisation ainsi qu'avec son groupe de ressources pour les employés Connexion de l'arc-en-ciel. Les initiatives se conforment à la feuille de route ESG élargie de la Société, en mettant l'accent sur la formation et la croissance, la représentation, la culture de l'inclusion et la communication.

Pour faciliter l'apprentissage continu sur l'EDI, la Société offre des séances de formation aux employés sur des sujets comme le langage inclusif, la Politique sur la collaboration efficace avec les peuples autochtones ainsi que la sensibilisation aux communautés bispirituelles. Elle s'engage à favoriser une représentation diversifiée à tous les niveaux de l'organisation, en intégrant les priorités en matière d'EDI dans les pratiques de recrutement, dans l'intégration et dans les possibilités d'avancement professionnel, ainsi qu'en conduisant une analyse complète de la rémunération entre les hommes et les femmes dans un contexte d'EDI.

Il est essentiel pour la Société de favoriser une culture de l'inclusion où chaque personne est la bienvenue, peut être elle-même et éprouver un sentiment de sécurité et d'appartenance. En 2024, à titre de milieu favorable, la Société a reçu l'accréditation Arc-en-ciel Officiel du programme d'accréditation 2ELGBTQI+ de la Chambre de commerce du Canada. Le programme accorde une reconnaissance d'une durée limitée aux entreprises et aux organisations qui démontrent leur conformité à des normes strictes favorisant chez la clientèle 2ELGBTQI+ un sentiment de sécurité, d'accueil et d'acceptation.

Les initiatives de sensibilisation sont essentielles dans l'engagement de la Société à soutenir et à collaborer avec les communautés autochtones et les groupes sous-représentés. Cette année, la Société a favorisé l'engagement auprès des organisations au service des communautés et a organisé une conférence de Rainbow Railroad, une organisation mondiale sans but lucratif qui aide les personnes 2SLGBTQI+ victimes de persécution. Par ces projets, la Société cherche à favoriser un environnement où chaque personne se sent valorisée et incluse.



* La population canadienne, telle que représentée par l'accès à l'effectif du gouvernement du Canada pour les femmes, les peuples autochtones, les personnes handicapées et les personnes racisées; telle que représentée dans les statistiques du Centre canadien pour la diversité et l'inclusion pour les personnes qui s'identifient comme 2ELGBTQI+; et telle que représentée dans le recensement de 2021 de Statistique Canada pour les personnes qui sont non binaires.

Collaboration avec les peuples autochtones



Cathie Jamieson

Alignement sur les objectifs de développement durable



Objectif

- Établir au moins une relation avec une communauté autochtone dans le cadre de 90 % de nos biens immobiliers et attractions touristiques d'ici le 31 mars 2028.

En s'appuyant sur plus de dix ans d'efforts de collaboration avec les peuples autochtones partout au Canada, la Société s'engage à accentuer ses efforts. Elle est déterminée à favoriser des liens authentiques dans toutes les activités de ses divisions Immobilier et Attractions touristiques, et à tirer parti des idées et des connaissances acquises dans le cadre de ces relations pour guider ses décisions.

Par son engagement à amplifier les voix et les récits autochtones, la Société veut créer des plateformes pour permettre aux peuples autochtones de raconter leurs histoires et leur offrir plus de possibilités de participation et de représentation. Elle améliorera ainsi ses capacités organisationnelles en matière de savoir autochtone et favorisera l'intégration de leurs intérêts à ses projets. Pour orchestrer efficacement ces initiatives, la Société s'appuie sur le groupe de travail national Collaboration avec les peuples autochtones.

Conformément à ses aspirations, la Société a décrit cinq groupes d'initiatives stratégiques dans sa feuille de route ESG : la narration, la collaboration, la représentation, la capacité de connaissances et les plans de projets, chacun conçu pour faire progresser l'engagement de la Société à collaborer avec les peuples autochtones.

Approche de la Collaboration avec les peuples autochtones

La Société va privilégier la fourniture de plateformes aux peuples autochtones pour leur permettre de faire part de leurs histoires dans ses divisions Attractions touristiques

et Immobilier afin d'en favoriser la compréhension et l'appréciation. Par exemple, les collaborations comme celles de la Tour CN avec le chef David Wolfman pour célébrer la cuisine et les traditions culinaires autochtones du Canada, et la création de lignes directrices en matière d'urbanisme pour Naawi-Oodena (le projet d'aménagement immobilier de la Société à Winnipeg, au Manitoba) servent à éduquer les employés et le public sur les cultures et les contributions des peuples autochtones.

La Société s'engage à accroître la représentation autochtone, comme en témoigne la création d'un poste de conseiller autochtone. De plus, le groupe de travail sur la Collaboration avec les peuples autochtones et le comité EDI de la Société examinent la possibilité de créer des bourses d'études pour les jeunes autochtones. La Société cherche également à améliorer sa capacité organisationnelle avec des initiatives comme la Politique sur la collaboration efficace avec les peuples autochtones. En tant que document de base, la politique décrit les principes et les objectifs dans les domaines clés.

En ce qui concerne la planification des projets, la Société s'efforce d'y intégrer les perspectives et les intérêts autochtones, comme en témoignent les ententes et les coentreprises avec diverses Premières Nations dans de nombreuses villes. En date de 2023, la Société avait conclu différents accords avec 13 Premières Nations dans le cadre de projets sur neuf propriétés à Vancouver, à Winnipeg, à Toronto, à Ottawa et à Halifax. À souligner : la signature d'un protocole d'entente historique avec la Mississaugas of the Credit First Nation (MCFN) en novembre 2023. Le protocole d'entente souligne l'engagement de la Société en faveur de l'aménagement collaboratif dans les territoires autochtones, cette fois dans la Ville de Toronto concernant les terrains de Downsview et à Mississauga au 1, rue Port Est. De plus, le projet de réaménagement des Terrains de Jericho, un partenariat de coentreprise avec la bande de Musqueam, la Nation Squamish, la Nation Tsleil-Waututh (collectivement, le partenariat MST) et la Société, concrétise cette approche. Le projet, situé à Vancouver, a pour but de créer une collectivité riche sur le plan culturel et inspirée des pratiques autochtones. Le processus de planification du réaménagement se fait en fonction des prochaines générations, en écho aux valeurs traditionnelles autochtones. À Ottawa, la Société a un partenariat de longue date avec les Algonquins de l'Ontario qui porte sur deux propriétés et qui prévoit leur participation économique et leur intégration culturelle dans les projets.

Sécurité et santé psychologiques



Alignement sur Les objectifs de développement durable



Objectifs

- Améliorer de 15 % les résultats du sondage sur la sécurité et la santé psychologiques d'ici le 31 mars 2026.
- Mettre en œuvre 90 % des éléments fondamentaux et hautement prioritaires de l'audit de la sécurité et de la santé psychologiques 2022 d'ici le 31 mars 2024.

La Société est fermement engagée à offrir un milieu de travail sain qui privilégie le bien-être physique et psychologique de ses employés, reconnaissant ces deux aspects comme étant fondamentaux. L'établissement d'un lieu de travail sain et sécuritaire du point de vue psychologique est essentiel pour assurer la santé, la sécurité et le bien-être des employés. Diverses priorités font partie de cet engagement, notamment l'éducation de la main-d'œuvre sur la santé et la sécurité psychologiques, l'intégration de ces principes aux politiques et procédures, et des évaluations approfondies de la dynamique de la main-d'œuvre et des charges de travail. Pour évaluer les progrès et recueillir les commentaires des employés, la Société mène régulièrement des sondages tels que le sondage de 2022 sur l'inclusion et la santé et la sécurité psychologiques, et d'autres évaluations sont prévues pour faire le suivi des améliorations.

Au niveau organisationnel, le groupe de travail national sur la santé et la sécurité psychologiques donne son avis sur les programmes et initiatives proposés à l'interne. Cela permet d'assurer le respect des objectifs de la Société et est essentiel à l'avancement des initiatives visant l'atteinte des objectifs de santé et de sécurité psychologiques.

Approche de la santé et sécurité psychologiques

Les initiatives clés sont structurées en cinq groupes : l'éducation; les politiques, procédures et programmes d'avantages sociaux; l'évaluation des charges de travail; l'équilibre; et la reconnaissance et les récompenses. Le groupe « éducation » concentre ses efforts sur la communication des connaissances sur la santé et la sécurité psychologiques avec la main-d'œuvre, y compris les ressources disponibles. De plus, une évaluation des risques a été menée et une formation complète a été fournie aux gestionnaires et aux comités mixtes de santé et de sécurité.

Au cours de la première année, la Société a atteint son objectif d'intégration de la santé et de la sécurité psychologiques dans ses politiques, procédures et programmes d'avantages sociaux. Il s'agissait d'une initiative stratégique importante décrite dans la feuille de route ESG. Une évaluation et un examen complets effectués par des tiers ont également été réalisés en 2022. L'évaluation s'appuyait sur la Norme nationale du Canada sur la santé et la sécurité psychologiques en milieu de travail pour aider à définir et à maintenir un système durable de gestion de la santé et de la sécurité psychologiques.

Ailleurs, la Tour CN a lancé l'affiche du code de conduite des visiteurs, qui décrit les comportements attendus de ces derniers, y compris une politique de tolérance zéro à l'égard de toute mauvaise conduite envers les employés. Dans le cadre des programmes de mieux-être, la Société a mené un sondage sur les besoins des employés. En réaction aux résultats de ce sondage, la Société a ajouté de nouveaux objectifs à ses programmes, y compris la culture financière. Au Vieux-Port de Montréal, une formation sur la gestion du stress et des cours de yoga ont été offerts, et un groupe de marche et de course a été formé pour les employés.

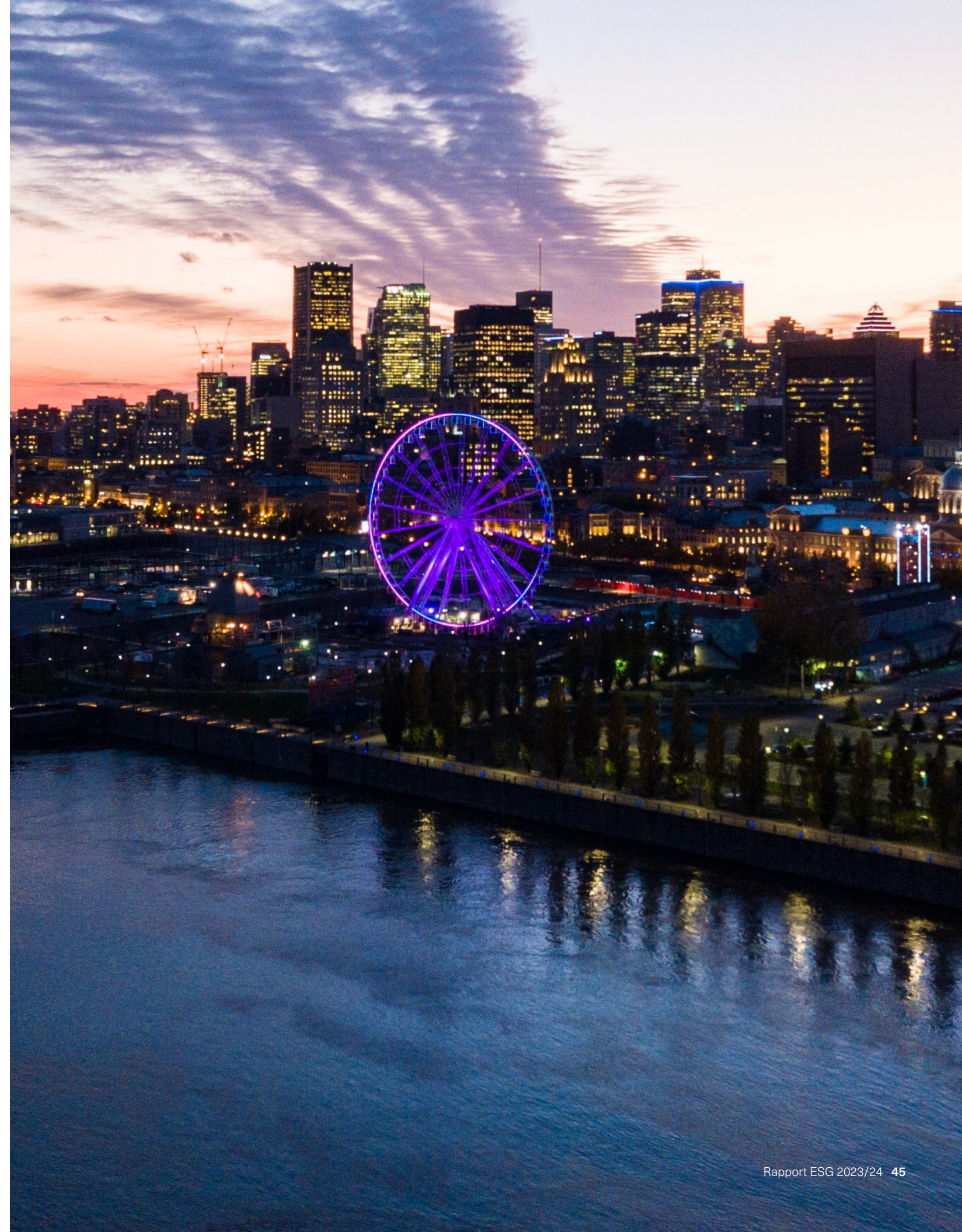
La Société veut évaluer les besoins de la main-d'œuvre et créer des stratégies pour gérer efficacement les charges de travail, favorisant ainsi un sain équilibre entre les responsabilités personnelles et professionnelles. De plus, elle s'efforce de favoriser une culture d'appréciation et de reconnaissance grâce à des régimes de reconnaissance et de récompenses, afin de créer un environnement où les employés se sentent valorisés et soutenus.

Regard vers l'avenir

La SICL a fait progresser ses initiatives ESG au cours de la dernière année et s'efforce d'avoir un impact positif. Ce premier rapport ESG témoigne du dévouement et des efforts de collaboration des employés de la Société. La Société reconnaît également qu'il s'agit du début d'un processus de transformation.

Pour l'avenir, alors que la Société célèbre son trentième anniversaire, son objectif demeure de faire preuve de leadership en matière d'ESG, de produire des résultats environnementaux et sociaux positifs, ainsi que de maintenir des pratiques de gouvernance rigoureuses qui propulsent la SICL vers un avenir durable tout en soutenant les priorités décrites dans son plan stratégique.

Dans ses rapports subséquents, la Société continuera de présenter des résultats basés sur des données probantes ainsi que le bilan obtenu.



Annexes



Définitions des termes

Logement abordable

Un logement est considéré comme abordable lorsque le prix du loyer est inférieur au prix du marché; l'abordabilité inclut une variété de logements qui coûtent moins de 30 % du revenu d'un foyer avant impôts et dont le loyer est inférieur à 80 % du loyer moyen du marché. Il s'agit d'un terme très général qui peut inclure un logement offert par les secteurs privé, public et à but non lucratif. Cela comprend tous les modes d'occupation du logement : location, propriété, propriété coopérative, ainsi que logement temporaire et permanent.

Résilience climatique

La capacité de se préparer, de s'adapter et de récupérer des effets climatiques des événements météorologiques de plus en plus fréquents et violents, les sécheresses prolongées et les températures extrêmes. Il peut s'agir d'accroître la résilience aux perturbations de la chaîne d'approvisionnement, comme les pénuries alimentaires découlant de sécheresses dans d'autres régions, en faisant la promotion de l'agriculture locale ou urbaine.

Décarbonation et gestion de l'énergie

Réduire l'empreinte carbone d'une entreprise (ou décarbonation) dans l'ensemble de ses activités, tout en s'efforçant de respecter l'objectif d'atteindre la carboneutralité d'ici 2050 ou avant et d'y contribuer davantage. Cela comprend l'élaboration d'un plan pour réduire et compenser les émissions directes et indirectes (portée 1 et portée 2) et de GES dans l'ensemble de la chaîne d'approvisionnement (portée 3). Cela comprend également la gestion de la consommation d'énergie, y compris la transition vers les énergies renouvelables et l'amélioration de l'efficacité énergétique, ainsi que la réduction de l'intensité des émissions de carbone de l'électricité utilisée dans le cadre des opérations et des activités opérationnelles. Pour la Société, cela englobe la planification de la décarbonation et de la consommation d'énergie dans ses projets d'aménagement immobilier.

Approvisionnement diversifié

Veiller activement à ce que les groupes sous-représentés participent aux processus de sélection des fournisseurs et à la chaîne d'approvisionnement de la Société.

Équité, diversité et inclusion (EDI)

Prendre en considération le rendement EDI d'une organisation en ce qui a trait à ses employés, ses cadres et son conseil d'administration. La diversité correspond à l'éventail de personnes et d'idées, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de l'organisation. L'inclusion est la « diversité en action », c'est-à-dire la création d'un environnement propice à l'engagement, au respect et à la création de liens, dans lequel les idées, les origines et les perspectives diverses sont valorisées pour améliorer les résultats opérationnels. La diversité englobe le genre, l'âge, les origines culturelles, les capacités physiques, la race, la religion et l'orientation sexuelle.

Collaboration avec les peuples autochtones

C'est le déploiement de véritables efforts pour mobiliser les peuples et les communautés autochtones là où la Société mène ses activités et pour travailler en étroite collaboration avec eux. Cette collaboration repose sur les principes suivants : établir des relations respectueuses, se montrer proactif en embauchant une main-d'œuvre diversifiée, et s'efforcer d'accroître les occasions d'affaires avec les peuples autochtones, tout en investissant dans des programmes communautaires. Cela comprend également les consultations, la mobilisation, l'expansion des affaires, les relations à long terme et la réconciliation économique avec les communautés autochtones.

Bâtiments carboneutres

Bâtiments à haut rendement écoénergétique qui produisent ou fournissent suffisamment d'énergie renouvelable sans carbone sur place pour répondre aux besoins de consommation d'énergie annuelle de ses activités.

Santé et sécurité psychologiques

Il s'agit d'une approche qui consiste à superviser la mise en œuvre de pratiques exemplaires dans tous les sites de la Société. Elle consiste à donner de la formation et à s'assurer que les employés et les entrepreneurs sont bien informés des risques en milieu de travail, afin qu'ils puissent travailler efficacement et en toute sécurité. Les besoins des collectivités situées à proximité de ces sites sont aussi considérés.

Émissions de portée 1

Émissions directes de GES provenant de sources détenues ou contrôlées par la Société, comme le gaz naturel, l'essence, le diesel, le propane, etc.

Émissions de portée 2

Émissions indirectes de GES provenant de l'énergie achetée ou acquise (par exemple, l'électricité, la vapeur, le chauffage et le refroidissement).

Émissions de portée 3

Émissions indirectes de GES dans la chaîne de valeur de la Société, y compris les émissions en amont et en aval, non couvertes dans les émissions de portée 2.

Objectifs de développement durable (ODD)

Les ODD ont été adoptés par les Nations Unies en 2015 comme un appel à l'action universel pour mettre fin à la pauvreté, protéger la planète et faire en sorte que tous les peuples jouissent de la paix et de la prospérité d'ici à 2030. Ces objectifs reconnaissent qu'une action dans un domaine aura une incidence sur les résultats dans un autre, et qu'en matière d'aménagement, il faut trouver un juste équilibre entre la durabilité environnementale, sociale et économique.

Groupes sous-représentés

Entreprises détenues et exploitées majoritairement par des peuples autochtones, des femmes, des personnes noires ou racisées, des personnes 2SLGBTQIA+ ou des personnes handicapées.

Tableaux de données

	Unité	2023/24	2022/23
Produits	M\$ CAD	251,6	230,84

Logement abordable

	Unité	2023/24	2022/23
Unités de logement abordable créées ¹	Nbre	154	202

Climat

	Unité	2023/24	2022/23
Consommation d'énergie			
Nbre			
Consommation d'énergie totale	GJ	270 790	271 243
Intensité des émissions de la consommation d'énergie selon les produits	GJ/M\$	1 076	1 175
Tour CN			
Électricité	GJ	56 675	55 361
Diesel	GJ	0	39
PDP			
Gaz naturel	GJ	48 084	30 001
Électricité	GJ	49 230	49 517
SVPM/CSM			
Gaz naturel	GJ	11 826	9 438
Électricité	GJ	52 358	51 745
Essence	GJ	1 046	910
Diesel	GJ	191	250
Propane		3	13
Immobilier ²			
Gaz naturel	GJ	32 490	52 574
Électricité	GJ	14 635	13 833
Diesel	GJ	8	16
Vapeur	GJ	12	16
Services partagés et corporatifs ³			
Gaz naturel	GJ	1 506	5 865
Électricité	GJ	2 727	1 665

Climat (suite)

	Unité	2023/24	2022/23
ÉMISSIONS DE GES			
Total des émissions de GES			
Total des émissions de portée 1 et de portée 2 et de certaines des émissions de portée 3	Mt d'éq. CO ₂	8 071	8 495
Réduction des émissions de portée 1 et de portée 2 et de certaines des émissions de portée 3	%	5,0	Nd ⁴
Émissions de portée 1 et de portée 2			
Total des émissions de portée 1	Éq. CO ₂	4 864	5 040
Total des émissions de portée 2	Éq. CO ₂	2 389	2 378
Réduction des émissions de portée 1 et de portée 2 (sur douze mois)	%	2,2	Nd
Intensité des émissions de GES (portée 1 et portée 2) selon les produits	Mt d'éq. CO ₂ /M\$	29	32
Tour CN			
Émissions de portée 1	Mt d'éq. CO ₂	0	3
Émissions de portée 2	Mt d'éq. CO ₂	448	431
PDP			
Émissions de portée 1	Mt d'éq. CO ₂	2 494	1 556
Émissions de portée 2	Mt d'éq. CO ₂	389	385
VPM/CSM			
Émissions de portée 1	Mt d'éq. CO ₂	692	564
Émissions de portée 2	Mt d'éq. CO ₂	28	27
Immobilier			
Émissions de portée 1	Mt d'éq. CO ₂	1 655	2 664
Émissions de portée 2	Mt d'éq. CO ₂	1 428	1 477
Services partagés et corporatifs			
Émissions de portée 1	Mt d'éq. CO ₂	24	254
Émissions de portée 2	Mt d'éq. CO ₂	97	59
Émissions de portée 3 ⁵			
Total des émissions de portée 3	Mt d'éq. CO ₂	817	1 077

¹ Unités de logement abordable créées : L'année durant laquelle le plan d'entreprise prévoit la vente des terrains viabilisés à un fournisseur de logements (ou aux Premières Nations) pour créer des unités de logement abordable et/ou des unités confirmées dans l'historique des ventes.

² Les sites de la division Immobilier comprennent les projets suivants : 1495, chemin Heron, rue Booth, Côte-de-Liesse, Currie, Terrains de Heather, Terrains de Jericho, Pleasantville, Parc Shannon, Village à Griesbach et Village des Riverains.

³ Les Services partagés et corporatifs comprennent les bureaux de la SICL (qui ne sont pas déjà inclus dans les attractions touristiques et les biens immobiliers), y compris le 1, avenue University, bureau 1700, le 100, rue Queen, bureau 1050 et le 1791, rue Barrington, bureau 1510. Le bureau de Winnipeg situé au 201, avenue Portage, Suite 1800 est exclu, car les données ne sont pas disponibles et sont considérées comme non significatives.

⁴ Les points de données indiqués par « Nd » n'ont pas été mesurés durant la période. La mesure de la plupart des données a commencé durant l'exercice financier 2023/24. Certains points de données ont aussi été indiqués « Nd » pour l'exercice financier 2023/24, car ces IRC commenceront à être mesurés et inclus dans les rapports durant l'exercice 2024/25.

⁵ Les émissions de portée 3 incluent les émissions de C5 : Déchets générés par les activités et C6 : Voyages d'affaires.

Tableau de données (suite)

Climat (suite)	Unité	2023/24	2022/23
Catégorie 1 : Biens et services achetés			
Catégorie 2 : Biens d'investissement			
Principaux fournisseurs selon les dépenses (plus de 1 M\$) avec les cibles de réduction des émissions de portée 1 et de portée 2	Nbre	Nd	Nd
Catégorie 5 : Déchets générés par les activités ⁵			
Total des émissions provenant des déchets générés par les activités	Mt d'éq. CO ₂	489	831
Quantité de déchets générés par les activités	Mt	628	2 801
Quantité de déchets détournés lors des activités	Mt	178	1 412
% de déchets générés par les activités détournés	%	28,4	50,4
Catégorie 6 : Voyages d'affaires			
Total des émissions générées par les voyages d'affaires	Mt d'éq. CO ₂	328	246
Catégorie 11 : Utilisation des produits vendus			
Propriétés vendues désignées comme des bâtiments carboneutres	%	0	0
Résilience climatique			
Attractions touristiques et biens immobiliers qui ont élaboré des plans de résilience climatique et d'adaptation au climat	%	4,4	4,4
Attractions touristiques et biens immobiliers qui ont mis en œuvre des plans de résilience climatique et d'adaptation au climat propres au site	%	4,4	4,4

⁵ Exclusif aux déchets générés lors des activités de construction et de démolition de biens immobiliers. N'inclut pas les déchets générés par les attractions touristiques et les bureaux.

Approvisionnement diversifié	Unité	2023/24	2022/23
Valeur totale des contrats attribués à des entreprises autochtones	%	0,7	Nd
Nombre total de contrats attribués à des entreprises autochtones	%	0,4	Nd
Valeur totale des contrats attribués à des entreprises appartenant à un (des) groupe(s) sous-représenté(s)	%	2,0	Nd
Nombre total de contrats attribués à des entreprises appartenant à un (des) groupe(s) sous-représenté(s)	%	2,2	Nd

Équité, diversité et inclusion	Unité	2023/24	2022/23
Représentation			
Employés qui sont membres de groupes racisés	%	37,4	Nd
Employés qui s'identifient comme faisant partie de la communauté 2SLGBTQIA+	%	8,3	Nd
Employés avec un handicap	%	5,3	Nd
Employées	%	41,7	41,15
Employés non binaires/autres	%	1,0	0,25
Employés autochtones	%	1,1	Nd
Employés de moins de 30 ans	%	38,0	Nd
Employés entre 30 et 50 ans	%	38,5	Nd
Employés de plus de 50 ans	%	23,5	Nd
Inclusion			
Employés qui ont exprimé leurs sentiments sur l'inclusion à ce jour	Nbre	Nd ⁶	42,0
Sensibilisation			
Nouveaux partenariats avec des organisations au service des communautés qui soutiennent les groupes sous-représentés et les communautés autochtones	Nbre	Nd	Nd
Formation et croissance			
Employés qui ont participé à au moins une formation sur l'EDI parrainée par la Société ⁷	Nbre	Nd	Nd

⁶ Les données du sondage initial ont été recueillies durant l'exercice 2022/23. Aucun sondage n'a été mené durant l'exercice 2023/24; il y aura d'autres sondages à l'avenir.
⁷ Le suivi débutera durant l'exercice 2024/25.

Collaboration avec les peuples autochtones	Unité	2023/24	2022/23
Biens immobiliers qui ont établi au moins une relation avec une communauté autochtone	%	68,4	57,9
Attractions touristiques qui ont établi au moins une relation avec une communauté autochtone	%	100,0	50,0
Augmentation des relations établies avec des communautés autochtones	%	30,8	Nd

Sécurité et santé psychologiques	Unité	2023/24	2022/23
Éléments fondamentaux et hautement prioritaires de l'audit de la sécurité et de la santé psychologiques de 2022 mis en œuvre	%	91,3	Nd

Pour en savoir plus :

www.clc-sic.ca

info@clc-sic.ca